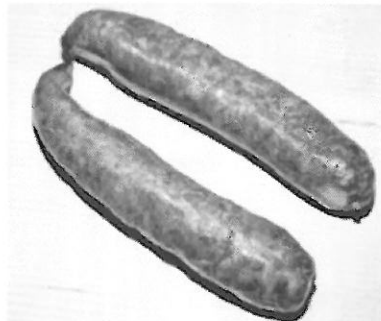


Brèves d'info

Bulletin d'information du syndicat FO-DGFIP 67
Octobre 2012

Libre et indépendant
Courriel : fo.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

Montbéliard : sa saucisse et maintenant son discours.



De Montbéliard, on connaissait surtout la saucisse. Désormais depuis la visite du Ministre Pierre Moscovici, on connaîtra le discours et la phrase qui claquent comme un mantra ou un slogan :

« les métiers des agents de la DGFIP sont au cœur de la République ».

Cette phrase veut nous caresser dans le sens du poil (enfin, du cheveu), parce que nous aussi nous le valons bien ... mais elle ne nous fera pas oublier que cette année encore **2023 emplois seront supprimés....**



A FO DGFIP 67, on préfère les actes aux discours, fussent-ils doux aux oreilles ...

FO DGFIP défend et défendra toujours le service public républicain, partout et pour tous.

De votre côté,
à vos côtés.



Pétition en ligne pour 2 mouvements de mutation annuels et le droit au retour

Plus de 4 ans après la création de la DGFIP, la Direction Générale n'a jamais voulu, contrairement à ses engagements, trancher de manière objective dans le sens du mieux disant pour tous les agents.

C'est ainsi que deux dispositions plus favorables aux agents et existant dans une des filières, à savoir deux mouvements de mutation par an pour tous les personnels et la possibilité pour un agent promu de catégorie C en B d'être nommé dans son département d'origine à l'issue de sa formation initiale, n'ont pas été retenues par la DGFIP.

Le syndicat F.O. DGFIP a porté seul la revendication d'une extension de ces dispositions à l'ensemble des personnels de la DGFIP, considérant qu'il s'agissait pour les uns d'un maintien des acquis et, pour les autres, d'un progrès social :

- **deux mouvements de mutations annuels** offrent deux fois dans l'année la possibilité d'être muté et permettent de combler la vacance d'emploi de manière plus fréquente et ;

- **la possibilité pour les agents promus de C en B de retourner dans leur département d'origine à l'issue de leur formation initiale ou «droit au retour»** favorise la promotion interne, l'égalité professionnelle homme / femme, en évitant que certains renoncent à se présenter au concours ou à postuler à la liste d'aptitude du fait d'une obligation de mobilité pour un gain indiciaire modique.

Pour faire reculer l'Administration, avec F.O. DGFIP, exigeons un alignement sur le mieux disant !

Avec F.O. DGFIP, revendiquez deux mouvements de mutation par an pour tous et le « droit au retour » pour les promus de C en B en signant **la pétition en ligne sur le site national FO DGFIP** <http://www.fo-dgfip.fr/> **avant le 25 octobre 2012.** Cela prend 30 secondes !

Il faut que le plus grand nombre d'agents signe cette PÉTITION pour faire aboutir cette légitime et juste revendication! Ensemble nous sommes une force que la DG devra écouter !

Que les très gros salaires lèvent le doigt !

656 hauts fonctionnaires gagnent plus que le Président de la République. Un chiffre révélé à la demande du magazine Challenges par le Ministère des Finances lui-même. Ce n'est pas la crise pour tout le monde au sein de la fonction publique d'Etat. A l'heure où revient sur le tapis la problématique de la rémunération des fonctionnaires, en cours de paupérisation, les plus hauts salaires parmi les fonctionnaires arrivent à surpasser les rémunérations du Président de la République et du Premier ministre.

Plus de la moitié (385) sont en effet des cadres du Quai d'Orsay en poste à l'étranger.

Une grande partie des autres "gros salaires" est employée par le Ministère des Finances. 39 sont des chefs de service économique travaillant à l'étranger.

Bercy emploie cependant 193 des 219 fonctionnaires les mieux payés travaillant en France. "Il s'agit surtout des administrateurs généraux des finances publiques, qui ont remplacé, après la fusion entre les Impôts et le Trésor, les anciens Trésoriers-payeurs Généraux et Directeurs des services fiscaux.



Les ex-TPG toujours bien lotis

A Bercy, les responsables des grandes directions des ministères financiers toucheraient entre 15 et 17 000 euros net par mois pour les plus anciens d'entre eux, selon le livre Bercy au cœur du pouvoir, de Thomas Bronnec et Laurent Fargues (2011). L'ex Directeur général des Finances publiques, Philippe Parini, aurait même gagné 20.000 euros. Certains AGFIP, évoluent à des niveaux comparables. Le détail des rémunérations n'a pas été rendu public depuis, mais selon un rapport de la Cour des comptes de 2008, plus d'une cinquantaine de TPG (Hauts-de-Seine, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille...) gagnaient alors entre 15.000 et 20.000 euros net par mois.

Sources : journal Sud ouest du 31/08/2012, magazine Challenges 30/05/2012.

L' équipe de F.O-DGFIP 67

CONTACTEZ NOUS – REJOIGNEZ NOUS

fo.drifip67@dgifip.finances.gouv.fr

site local <http://www.fo-dgifip-sd.fr/067/>

SECRETAIRE DEPARTEMENTAL :

José-Luis PEREIRA (DRFIP) Tél : 03 88 56 54 25

SECRETAIRES DEPARTEMENTAUX Adjoints:

Marie-Françoise HENRY (DRFIP) Tél : 03 88 25 37 59

Thierry HAUSSER (BCFI) Tél : 03 90 41 20 03

TRESORIER DEPARTEMENTAL :

Antoinette KLEIN (MMR-CQC) Tél : 03 88 25 37 50

AUTRES MEMBRES DU COMITE LOCAL :

René FISCHER (T. Wissembourg) Tél : 03 88 05 35 40

Nicole FOHRLE (SIP Illkirch) Tél : 03 88 67 47 51

Daniel TOUSSAINT (ERD) Tél : 03 88 71 46 08

Patrick BAVARD (T. Sélestat) Tél : 03 88 92 03 00

Séb. HOFFBECK (SIP Molsheim) Tél : 03 88 47 98 46

Jean-Marie MARTZ (T. Saverne) Tél : 03 88 01 86 51

ELUS AU COMITE TECHNIQUE LOCAL :

José-Luis PEREIRA (DRFIP) Tél : 03 88 56 54 25

Martine WISNIEWSKI (EDRA)

Virginie BRACHET (ERD)

Thierry HAUSSER (BCFI) Tél : 03 90 41 20 03

ELUS EN CAP LOCALE :

Agents administratifs :

Martine WISNIEWSKI (EDRA) – responsable cat. C

Gilles FORT (T. Schirmeck) Tél : 03 88 97 01 10

Contrôleurs :

Marie-Françoise HENRY (Logistique)

Tél : 03 88 25 37 59 – responsable cat. B

Sonia FRIES (T. Illkirch coll.) Tél : 90 40 65 34

Annie DIEM (ERD)

Marie-Claire SAIDOU (Liaison-Rec) Tél : 03 88 41 50 62

Inspecteurs :

Manuel BORRAS (SIP Illkirch)

Tél : 03 88 67 43 54 – responsable cat. A

Thierry HAUSSER (BCFI) Tél : 03 90 41 20 03

REPRESENTANTS CDAS (action sociale) :

Christophe WALTER (CDC) Tél : 03 88 56 54 85

REPRESENTANTS CHS (Hygiène et sécurité) :

José-Luis PEREIRA - Martine WISNIEWSKI

Plus Forts avec FO, Rejoignez nous !

Adhérer, c'est déjà agir - S'inFORMer pour réagir.

BULLETIN D'ADHESION



à retourner à Section FO DGFIP 67
à la DRFIP

NOM :

PRENOM :

GRADE :

ECHELON :

INDICE :

AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____

le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu